

ont été plus occupés sur le plan militaire que toute autre puissance. Pendant qu'ils en avaient le monopole, ils n'ont pas hésité ni éprouvé le moindre scrupule à utiliser l'arme atomique. Par la suite, ils ont préféré essuyer des revers cuisants en Corée et mener une lutte aussi longue que vaine au Vietnam plutôt que de l'utiliser de nouveau. Sage décision qui n'avait rien à voir avec la morale, mais qui était commandée par le bon sens et par une vive appréciation des conséquences possibles d'un tel geste. L'Union soviétique n'a pas été mêlée à des interventions militaires directes au même degré que les États-Unis depuis la fin de la guerre, de sorte que la question de son recours ou de son non-recours aux armes nucléaires ne s'est pas posée. Elle n'a pas hésité, toutefois, à faire un usage diplomatique de son arsenal, notamment pendant la crise de Suez, lorsqu'elle a adressé au gouvernement britannique des menaces que ce dernier ne pouvait écarter tout à fait même s'il n'y croyait pas vraiment, ou lorsqu'elle a voulu modifier l'équilibre stratégique en déployant des missiles à Cuba, geste auquel elle a dû renoncer sous la pression des Américains. Si les missiles cubains étaient restés en place, la sécurité militaire des États-Unis n'aurait pas été plus menacée qu'elle ne l'est par les missiles soviétiques à long rayon d'action. La voix diplomatique de l'URSS, par contre, aurait mué d'un ton.

D'accord avec le statu quo que cherche à établir le Traité sur la non-prolifération, le Canada se montre en revanche sceptique à l'égard des autres tentatives pour arriver au même but. Ce qu'il reproche surtout à la politique soviétique en Europe de l'Est, c'est justement qu'elle cherche à figer un statu quo. Les hauts fonctionnaires canadiens ont maintes fois déclaré que l'Union soviétique faisait fausse route en Europe de l'Est, que

son véritable problème, chez elle comme dans sa sphère d'influence, était d'apprendre à s'accommoder du changement sans pour cela provoquer l'effondrement de son régime. Soulevant ce point à propos du Traité, l'auteur de ces lignes s'est fait rétorquer par un ministre canadien des Affaires extérieures: «Eh bien, c'est mieux que rien».

Cette opinion est discutable, mais il reste que le Traité sur la non-prolifération n'apporte pas une justification très valable aux ventes canadiennes de matériel nucléaire dans des régions instables. Nos technocrates seraient un peu plus convaincants s'ils faisaient simplement valoir que nos ventes importent peu, qu'il serait possible d'empêcher l'Argentine ou la Corée du Sud, par exemple, d'employer leurs armes nucléaires, au cas où un de leurs régimes se déclinerait à en fabriquer à partir du matériel canadien. Un tel argument ferait cependant abstraction de la force diplomatique que procure un arsenal nucléaire, même petit.

Le seul dénominateur commun à ces positions canadiennes importantes et étroitement reliées entre elles semble être la morale dont elles se réclament, mais cette dernière a été transgessée de façon si flagrante au profit de gains matériels qu'il n'est plus possible de l'invoquer à l'appui d'une politique. Nous ne disposons pas d'un soutien international suffisant pour nous permettre de dicter des normes en matière nucléaire et le fait que nous ne suscitions pas la confiance en tant que fournisseur risque de réduire et non d'accroître notre influence à la longue. Nous risquons de paraître aux yeux du monde comme un pays qui a du mal à se maintenir comme puissance moyenne sur le plan économique, qui ne cherche pas à s'imposer sur le plan militaire mais qui veut s'ériger en superpuissance de la moralité.